



NOM DU PRODUIT : L'HERBICIDE REFINEMD M  
SPÉCIFICATION ID#: 50002068

L'herbicide Refine<sup>md</sup> M est un ensemble combiné de deux (2) produits individuels.

Vous trouverez ci-joint la SDS du produit composant qui compose l'herbicide Refine<sup>md</sup> M:

**Refine<sup>md</sup> SG Herbicide**

PCP # 28285

Date de la SDS : 03/07/2025

SPÉCIFICATION #: 50000040

**MCPA Ester 600 Liquid**

PCP # 27803

Date de la SDS : 11/03/2023

SPÉCIFICATION #: 50002724

Veuillez lire la SDS afin d'avoir une compréhension complète de tous les risques associés à chaque produit avant utilisation.

**Fabricant/Distributeur :**

FMC du Canada limitée

6755, chemin Mississauga, bureau 204

Mississauga (Ont.) L5N 7Y2

Canada

**Numéros de téléphone :**

Renseignements sur le produit : 1-833-362-7722

Urgence médicale: 1-800-331-3148 (États-Unis et Canada)

**Date de préparation:** 03/18/2025

Membre de CropLife Canada® /TM Marques de commerce déposées/marques de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

**Nom du produit** REFINE® SG HERBICIDE

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50000040

**Numéro d'enregistrement de produit** PCP #28285

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Peut être utilisé comme herbicide seulement.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

##### Fabricant

FMC of Canada Ltd  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada  
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>  
SDS-Info@fmc.com

##### Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada

#### Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident,appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### **Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Thyroïde, Système nerveux)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version  
1.2

Date de révision:  
03/07/2025

Numéro de la FDS:  
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018  
Date de la première parution: 03/01/2018

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Déclarations sur les risques : H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
**Intervention:**  
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tribenuron-methyl	Tribenuron-methyl	101200-48-0	16.67
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	33.33

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Retirer la victime de l'exposition et ensuite, allonger-la en position de réanimation.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Garder la personne tranquille.  
Maintenir au chaud et dans un endroit calme.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

En cas d'inhalation	: Déplacer à l'air frais. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
En cas de contact avec la peau	: S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas de contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Inconnu.
Protection pour les secouristes	: Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique. Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	: Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression. Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé. Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables. Ne pas inhaller les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version  
1.2

Date de révision:  
03/07/2025

Numéro de la FDS:  
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018  
Date de la première parution: 03/01/2018

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conditions de stockage  
sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire  
sur les conditions d'entreposage

: Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

D'autres informations sur la  
stabilité du stockage

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type

: Type protégeant des particules

Protection des mains  
Matériau

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques

: L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version  
1.2

Date de révision:  
03/07/2025

Numéro de la FDS:  
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018  
Date de la première parution: 03/01/2018

Protection de la peau et du corps	: Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau en fonction de l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pendant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition excessive ou prolongée, une combinaison de stratifié barrière peut être nécessaire.
Mesures de protection	: Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit. Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: solide
Forme	: granuleux
Couleur	: brun pâle
Odeur	: légère, acide

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Seuil de l'odeur	: Sans objet Donnée non disponible
pH	: 9.2 - 9.8 (20 °C) Concentration: env. 10 g/l 1 %
Point/ intervalle de fusion	: Non disponible pour ce mélange.
Point/intervalle d'ébullition	: Décomposition
Point d'éclair	: Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non disponible pour ce mélange.
Pression de vapeur	: Non disponible pour ce mélange.
Densité de vapeur relative	: Non disponible pour ce mélange.
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 692 kg/m <sup>3</sup> tassé
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Non disponible pour ce mélange.
Température d'auto-inflammation	: 385 °C
Température de décomposition	: Non disponible pour ce mélange.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Sans objet
Propriétés explosives	: Non explosif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Taille des particules : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Produits incompatibles	: Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: méthode de la dose fixe Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 402 de l'OECD Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

#### Composants:

#### **Tribenuron-methyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5,000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.14 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Thifensulfuron-methyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7.9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

#### **Composants:**

##### **Tribenuron-methyl:**

Espèce : Lapin  
Évaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.  
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/07/2025	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même)

### Composants:

#### **Tribenuron-methyl:**

Espèce	: Lapin
Évaluation	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: Peut provoquer une légère irritation. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

#### **Thifensulfuron-methyl:**

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Produit:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Évaluation	: Pas un sensibilisateur cutané.
Méthode	: US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600
Résultat	: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même)

### Composants:

#### **Tribenuron-methyl:**

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Évaluation	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: Provoque une sensibilisation de la peau.

#### **Thifensulfuron-methyl:**

Type d'essai	: Essai de maximisation
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 429 de l'OECD
Résultat	: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2 Date de révision: 03/07/2025 Numéro de la FDS: 50000040 Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018

---

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Tribenuron-methyl:**

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Génotoxicité in vitro : Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Tribenuron-methyl:**

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Tribenuron-methyl:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pas de toxicité pour la reproduction  
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus., N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2 Date de révision: 03/07/2025 Numéro de la FDS: 50000040 Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018

---

### STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### **Tribenuron-methyl:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

### STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Produit:

Remarques : Se reporter aux données sur la toxicité aiguë et/ou la toxicité par doses répétées pour plus d'informations sur les organes cibles si applicable.

#### Composants:

##### **Tribenuron-methyl:**

Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Tribenuron-methyl:**

Espèce : Lapin  
LOAEL : 80 mg/kg  
Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux  
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.  
Remarques : Augmentation de la mortalité ou réduction de la survie

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Espèce : Rat  
LOAEL : env. 200 mg/kg  
Durée d'exposition : 90 d  
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.  
Symptômes : Perte de poids corporel

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

### Composants:

#### **Tribenuron-methyl:**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### **Autres informations**

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 130 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 130 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0029 mg/l Point final: Fronde Durée d'exposition: 14 d Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2 Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 0.16 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Méthode: Directives du test 207 de l'OECD BPL: oui Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les organismes terrestres	: DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 112.2 µg/bee Durée d'exposition: 48 h Point final: Toxicité aiguë par voie orale Méthode: Directives du test 213 de l'OECD BPL: oui Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version  
1.2

Date de révision:  
03/07/2025

Numéro de la FDS:  
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018  
Date de la première parution: 03/01/2018

terne.

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

Méthode: Directives du test 214 de l'OECD

BPL: oui

Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

### Composants:

#### **Tribenuron-méthyl:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): > 320 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 894 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0208 mg/l  
Durée d'exposition: 120 h  
CE50 (Lemma gibba (lentille d'eau)): 0.00424 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )): 114 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 560 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 41 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3.2 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg  
DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique  
DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version  
1.2

Date de révision:  
03/07/2025

Numéro de la FDS:  
50000040

Date de dernière parution: 03/01/2018  
Date de la première parution: 03/01/2018

Remarques: Diététique

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 98.4 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par contact

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 9.1 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Thifensulfuron-méthyl:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo gairdneri): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 250 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 470 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
  
ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
  
CE50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Salmo gairdneri): 250 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
  
NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10.6 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes : DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

terrestres

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 7.1 µg/bee  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee  
Point final: Toxicité aiguë par contact

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Persistante et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

#### Composants:

##### **Tribenuron-methyl:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 29.4 %  
Durée d'exposition: 28 d

##### **Thifensulfuron-methyl:**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.  
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies.

### Potentiel bioaccumulatif

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.  
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

#### Composants:

##### **Tribenuron-methyl:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38

### Thifensulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

### Mobilité dans le sol

#### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

#### Composants:

#### Tribenuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

#### Thifensulfuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 28.3, log Koc: 1.45  
Remarques: Hautement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement  
Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.  
Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version 1.2	Date de révision: 03/07/2025	Numéro de la FDS: 50000040	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)

Classe : 9  
Risque subsidiaire : ENVIRONM.  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)  
Dangereux pour l'environnement : oui

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

##### Code IMDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/07/2025	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

		(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	Non en conformité avec les inventaires
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	Non en conformité avec les inventaires
DSL	:	Ce produit contient des substances chimiques exemptées des exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/07/2025	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

### PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire; Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

### PRUDENCE

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes., Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## REFINE® SG HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/07/2025	50000040	Date de la première parution: 03/01/2018

chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

### Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

### SECTION 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

**Nom du produit** MCPA Ester 600

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50002724

**Numéro d'enregistrement de produit** 32311; 34073

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Peut être utilisé comme herbicide seulement.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

##### Fabricant

FMC of Canada Ltd  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada  
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),  
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>  
SDS-Info@fmc.com

##### Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada

#### Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident,appelez:  
1 800 / 424-9300 (CHEMTRAC - U.S.A.)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTRAC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTRAC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### **Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Lésion/irritation grave des yeux : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection.

### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Élimination:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0 Date de révision: 11/03/2023 Numéro de la FDS: 50002724 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate	2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate	29450-45-1	>= 60 - < 94
Distillates (petroleum), hydrotreated light	Distillates (petroleum), hydrotreated light	64742-47-8	>= 1 - < 3

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Composés chlorés  
Chlorure d'hydrogène  
Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.  
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.  
Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0 Date de révision: 11/03/2023 Numéro de la FDS: 50002724 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas inhale les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
Conditions de stockages	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	: Ne pas entreposer près des acides.
D'autres informations sur la stabilité du stockage	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillates (petroleum), hydro-treated light	64742-47-8	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0 Date de révision: 11/03/2023 Numéro de la FDS: 50002724 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023

		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (vapeur d'hydrocarbure total)	ACGIH
--	--	-----	--	-------

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains  
Matériaux : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.  
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.  
S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.  
Porter un équipement de protection adéquat.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

---

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide

Couleur : clair, ambre

Odeur : aromatique, phénolique

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 3.5 - 4.5  
Concentration: 1 %  
(solution à 1% dans l'eau)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Point de fusion/congélation	: < -25 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Décomposition au niveau du point d'ébullition.
Point d'éclair	: > 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 0.0057 mmHg (25 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0 - 1.08 g/cm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: émulsionnable
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 58.4 mm <sup>2</sup> /s ( 20 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non-oxydant

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Conditions à éviter	: Éviter les températures extrêmes Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	: Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: 514.49 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	: Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### **2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, femelle): > 300 - < 2,000 mg/kg Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.05 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: OPPTS 870.1300 Remarques: pas de mortalité
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Rat, mâle): > 2,000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 15,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 5.28 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  
pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

### Lésion/irritation grave des yeux

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Produit:

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Évaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Remarques : Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes pré-disposées.

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Type d'essai : Essai de maximisation  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Intradermique  
Espèce : Cobaye  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Mutagénicité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test d'aberration chromosomique  
Espèce: Souris (mâle)  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: Directives du test 475 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Résultat: négatif

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### Composants:

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Espèce : Rat, mâle  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 105 semaines  
NOAEC : 0.138 mg/l  
Résultat : positif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : Les tumeurs observées ne semblent pas être pertinentes chez l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### Composants:

#### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Pré-natal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Durée d'un traitement unique: 14 Weeks  
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 2.2 mg/l  
Résultat: négatif

Incidence sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Especie: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 2,000 Poids corporel mg / kg  
Remarques: Les effets sur le développement sont une conséquence de la toxicité maternelle.

### STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### Composants:

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

### Toxicité à dose répétée

### Composants:

#### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : < 1 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 d  
Méthode : Directives du test 409 de l'OECD

#### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Espèce : Rat  
NOAEL : >= 200 ppm  
Voie d'application : inhalation (vapeurs)  
Durée d'exposition : 13 weeks  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0 Date de révision: 11/03/2023 Numéro de la FDS: 50002724 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023

### Composants:

#### **Distillates (petroleum), hydrotreated light:**

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

### **Autres informations**

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### Composants:

#### **2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.32 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Lemna sp. (Lentille)): 0.1 mg/l  
Durée d'exposition: 168 h  
Méthode: Directives du test 221 de l'OECD

ErC50 (Lemna sp. (Lentille)): 7.13 mg/l  
Durée d'exposition: 168 h  
Méthode: Directives du test 221 de l'OECD

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): >= 10 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Anabaena flos-aquae (Cyanobactéries)): 0.32 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les organismes : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0 Date de révision: 11/03/2023 Numéro de la FDS: 50002724 Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Biodégradabilité : Concentration: 50 mg/l  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 89.9 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 0.4  
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: >= 3.19 (20 °C)

### Distillates (petroleum), hydrotreated light:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 144.3  
Méthode: QSAR

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate:

Répartition entre les compar- : Koc: 6172 ml/g, log Koc: 3.79  
timents environnementaux Remarques: Faible mobilité dans le sol

Stabilité dans le sol :

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(MCPA-ISOOCTYL TECHNICAL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

#### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(MCPA-ISOOCTYL TECHNICAL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Dangereux pour l'environnement : oui

#### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(MCPA-ISOOCTYL TECHNICAL)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(MCPA-ISOOCTYL TECHNICAL)  
Classe : 9

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(MCPA-ISOOCTYL TECHNICAL)

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**NPRI Composants** : Distillates (petroleum), hydrotreated light

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Non en conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate

INERT INGREDIENTS (NULL)

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI : Non en conformité avec les inventaires

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## MCPA Ester 600

---

Version 1.0	Date de révision: 11/03/2023	Numéro de la FDS: 50002724	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 11/03/2023
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

---

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

**Préparé par:**

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique